

Depuis plusieurs années surtout, le Saint-Siège a multiplié les témoignages de sa bienveillance spéciale à notre égard. En diverses circonstances, il a consolidé de plus en plus la foi au sein de nos populations déjà si profondément catholiques, rendu plus fort parmi elles le nerf sacré de la discipline ecclésiastique, et plus intime leur union avec la Chaire de Pierre.

Grâce à cette haute protection, le siège épiscopal de Montréal, pour ne parler que de celui-ci, a pris, en moins d'un demi-siècle, un développement extraordinaire. Les œuvres de piété et de bienfaisance, les établissements d'éducation et de charité, les communautés d'hommes et de femmes, le clergé, tout a été visiblement béni de Dieu, et conduit par sa main puissante dans une voie large de progrès religieux.

Cette prospérité toujours croissante nécessita, à diverses reprises, des démembrements plus ou moins considérables ; c'est ainsi que s'est formé en partie le diocèse d'Ottawa, en 1847, et, le 8 Juin 1852, le diocèse de St-Hyacinthe dans sa presque totalité.

Le 8 juin 1886, Rome voulant reconnaître et récompenser le bien immense opéré par nous, donner un élan nouveau au zèle des catholiques, augmenter le prestige de Notre Ville épiscopale, daigna ériger en archevêché le diocèse de Montréal, assignant, comme suffragants, à la nouvelle Métropole les sièges de St-Hyacinthe et de Sherbrooke. Semé dans une terre féconde, arrosé des pluies du ciel, cultivé par des mains laborieuses et vigilantes, le petit grain de sénévé avait cru, était devenu un arbre magnifique protégeant sous son ombre un vaste territoire et une nombreuse population de fidèles.

Aujourd'hui, Nos Très Chers Frères, nous venons vous faire part officiellement d'une dernière faveur que la voix publique a déjà portée à votre connaissance.

Par une Bulle datée du 5 avril dernier, le Souverain Pontife, sur la demande des évêques de la Province, et en vertu de sa suprême autorité, a détaché et détache du diocèse de Montréal les cinq comtés de Soulanges, Vaudreuil, Beauharnois, Chateauguay et Huntingdon, pour en former un nouveau diocèse, dont le siège est Valleyfield, et dont la garde est confiée à M. le chanoine Joseph-Médard Emard, docteur en Théologie et en droit canonique, et Notre Chancelier.

Dieu, que l'Écriture nous représente comme donnant une attention particulière à la formation du cœur des rois, prépare aus-